

# Histoire & MÉMOIRE

## éditorial



Identité, héritage collectif, mémoire, mémoire collective, devoir de mémoire voilà bien des termes qui bornent un champ sémantique qui, au cours de la dernière décennie, a sûrement envahi nos catégories mentales et nos modes de pensée. La toute récente réédition des sept volumes des *Lieux de mémoire* de Pierre Nora, dans une collection de poche accessible à tous, témoigne une nouvelle fois du succès de cette approche conceptuelle. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les raisons de cette vague de fond : chacun voit bien qu'elle correspond à la crise d'un certain modèle national, hexagonaliste, providentialiste et universaliste, fait de grandeur et de souveraineté.



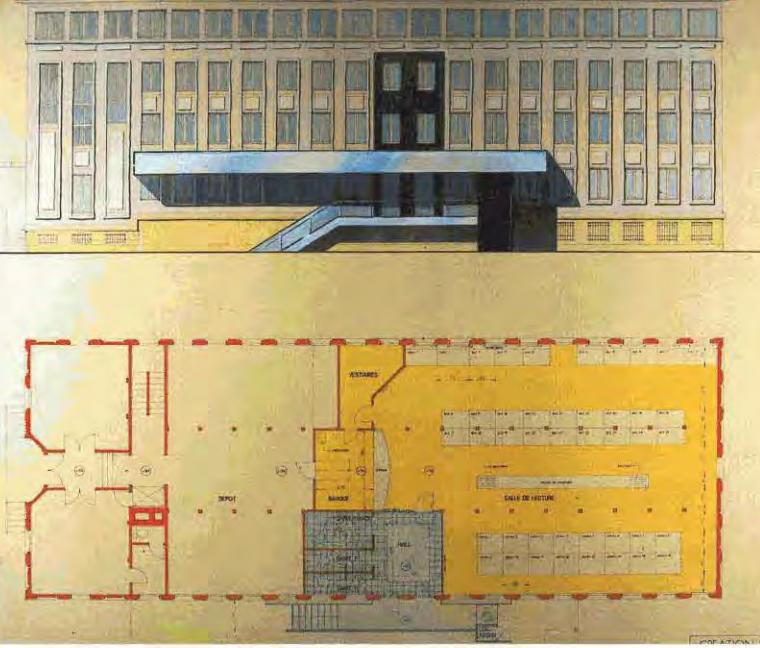
En tout état de cause, cette demande de mémoire ébranle nos habitudes et, jusque dans ses répliques les plus modestes, crée pour les Archives départementales de nouvelles obligations. Nous devons donc relever le défi d'une fréquentation en hausse régulière et adapter la capacité d'accueil de nos salles de lecture.

Au-delà, il faut dire fortement que mémoire n'est pas histoire. La mémoire engendre le sacré, les symboles et les mythologies ; l'histoire les soumet à la critique dans une reconstruction problématique et réfléchie. La mémoire, facilement médiatisée, est souvent hagiographique ou vengeresse, toujours portée aux extrêmes. Seule, elle aboutit paradoxalement à l'oubli, sélectif et dangereux. Transformer la demande pressante de mémoire de nos contemporains en véritable histoire est donc une nécessité intellectuelle et civique. Les Archives sont sans conteste le laboratoire privilégié et indispensable de cette conversion.

Le projet de création d'une nouvelle salle de lecture dans le dépôt d'Arras des Archives départementales, exposé pour la première fois dans ces colonnes, démontre aux yeux de tous la volonté du Conseil général de répondre à cette double exigence.

Roland HUGUET

Président du Conseil général du Pas-de-Calais



Création d'une salle de lecture dans le dépôt d'Arras.  
Marc DHÉRENT, architecte DPLG, Tourcoing.

## Une nouvelle salle de lecture aux Archives départementales

[ D é p ô t d ' A r r a s ]



L'actuelle salle de lecture du dépôt d'Arras date de 1924. Dans ses 60 m<sup>2</sup>, dépourvus de système de ventilation, elle n'offre au public que 15 appareils de lecture de microfilms et 6 places réservées à la consultation des journaux et des archives contemporaines. L'augmentation globale de la fréquentation de nos salles de lecture, l'afflux des étudiants de l'Université d'Artois, le goût pour une histoire toujours plus contemporaine, l'enracinement du phénomène généalogiste, l'achèvement du programme de microfilmage des registres paroissiaux et d'état civil des communes du Pas-de-Calais (les originaux sont désormais mis hors communication au dépôt de Dainville) ont rendu cette capacité très insuffisante. Le personnel est régulièrement contraint de refuser l'entrée de la salle à des lecteurs venus parfois de très loin et est en butte aux protestations contre les conditions de travail, quelquefois effectivement à la limite du supportable.

Sensible aux critiques contre un espace devenu sans conteste trop exigu et inadapté, le Conseil général a décidé de restructurer le bâtiment et de réutiliser un espace de stockage du rez-de-chaussée afin de proposer au public en 1998 un équipement moderne et fonctionnel avec une capacité d'accueil accrue. En même temps seront pris en compte l'aménagement d'une zone d'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au moyen d'un ascenseur praticable par un fauteuil roulant.

La salle, d'une superficie totale de 200 m<sup>2</sup> divisée en deux zones, réservera une large place à la libre consultation des microfilms (3500 bobines), avec un équipement à terme de 25 lecteurs de microfilms et 3 lecteurs-reproducteurs, agrémentés d'une tablette de prise de notes éclairée. Les personnes consultant les journaux et les archives contemporaines (versements postérieurs à 1963) disposeront quant à eux de 16 tables de travail en bois d'une surface de 120 x 100 cm, toutes éclairées individuellement et équipées de prises permettant l'utilisation d'ordinateurs portables.

Le projet a spécialement pris en considération les impératifs thermiques, phoniques et de luminosité. On a privilégié par conséquent le bois pour le mobilier, le plancher et les pare-soleil. La conception de la pièce a été prévue pour favoriser les flux de circulation et un système de ventilation traitera la chaleur dégagée par les appareils de lecture de microfilms, comme par les variations climatiques.

Ce projet veut répondre aux exigences du moment : une salle de lecture confortable et agréable présentant tous les dispositifs réglementaires de sécurité. L'examen des esquisses dessinées par l'architecte, M. Marc Dhérant, vous permettra de le vérifier. Cette présentation succincte devrait réconforter les familiers de la salle de lecture d'Arras et inviter de nouveaux lecteurs à nous rejoindre.

La légende veut que Cléopâtre, faisant visiter à César ses ateliers d'Alexandrie, lui ait fait découvrir une nouvelle présentation des documents appelée *codex*. Au lieu d'un rouleau, les Égyptiens avaient eu l'idée de plier des feuilles de papyrus en deux, d'en couper plusieurs de même dimension et de les réunir entre elles par une couture pour former une « brique triangulaire ». Le papyrus se prêtant mal au pliage, on préféra alors le parchemin et c'est dans les monastères égyptiens, aux premiers siècles de notre ère, que l'art du livre et de la reliure est vraiment né.

*Notre service de reliure est un peu l'héritier de cette très ancienne tradition. Il existe diverses manières de relier et vous comprendrez aisément que tous les livres ne reçoivent pas le même traitement. Nous réservons aux très beaux ouvrages la reliure pleine peau (mouton, chevre, veau, porc ou parchemin) ; pour les autres documents, on pratique la reliure en toile ou la demi-reliure : seuls une partie du plat et le dos sont recouverts de peau, le reste est en papier teinté très résistant.*

*Nous allons tenter de décrire les grandes phases d'un travail de reliure, même s'il est toujours préférable de voir travailler le spécialiste dans ce genre de discipline. On renforce d'abord le cahier avec des gardes blanches en papier japon puis on enlève toutes traces de colle*

*à l'aide d'une pointe. On égalise ensuite la dimension des cahiers en les recoupant à l'aide d'une cisaille. On tape plusieurs fois les cahiers puis on équerre pour vérifier leur bon alignement. On serre alors le volume dans un étai pour le grecque, étape qui consiste à incrustner la marque des ficelles à distances égales de la tête à la queue : ces ficelles vont maintenir à la fois les cahiers et les cartons dans le dos du livre. On vérifie qu'elles sont bien parallèles à la tranche et à la queue avant d'entailer avec une scie à métal : ces entailles vont permettre le passage de l'aiguille pendant la couture au cousoir. Le choix du fil de couture est primordial : en effet, le surplus d'épaisseur donne au dos du livre par le fil permettra d'arrondir celui-ci (en général, on choisit un fil dont l'épaisseur est entre le tiers et la moitié de l'épaisseur du cahier). L'épaisseur du dos après couture doit être d'environ 30 % plus importante que l'épaisseur de la tranche gouttière ; bien vérifier les fils de couture au milieu des cahiers : ils doivent être tendus.*

*Après avoir posé le corps d'ouvrage sous un poids, on colle au pinceau toute la surface du dos, du milieu du dos vers la tête et la queue pour éviter de déposer de la colle sur la tranche (faire entrer un peu de colle entre les cahiers). Après un séchage de 30 minutes, on martèle tout au long du dos en commençant par le bas, puis on arrondit l'autre côté en commençant cette fois au milieu du dos.*



*La couvrure en toile, papier ou cuir vient parfaire ce travail. La dorure sur cuir consiste à imprimer un dessin, un caractère ou une ligne complète à l'aide d'outils de bronze chauffés que l'on appelle fers (droits ou courbes), fleurons ou palettes (quand ils comportent un dessin gravé), roulettes (quand il s'agit de faire des lignes droites ou à motifs répétitifs) et polices (alphabets pour titrer le volume). Les combinaisons et possibilités d'invention sont infinies : elles reflètent en général la nature de l'ouvrage et la sensibilité artistique du relieur.*

Si vous souhaitez vous documenter pour en savoir plus sur cet art, voici quelques références bibliographiques :

- A. Adam - *Restauration des manuscrits et des livres*. E.R.E.C., Puteaux, 1986.
- R. Devauchelle - *La reliure en France des origines à nos jours*. Paris, 1959.
- Anne Persuy, Sûn Evrard - *La reliure. Connaissance et technique*. Rennes, 1989.
- Y. Devaux - *La reliure et la décoration des livres*. Pygmalion, Paris, 1980.
- La revue *Arts et Métiers du livre* consacrée régulièrement des articles à la reliure.



# CHARLES LECOINTE

Photographe et Barde de l'Artois (1884-1975)

Charles Lecoïnte âgé de 28 ans



Le fonds du photographe Charles Lecoïnte, entré en octobre 1996, constitue la plus importante collection de clichés des Archives du Pas-de-Calais. Le donateur est M. André Nison (O.M.I.), héritier de l'imprimeur Charles Lecoïnte († 31 août 1996), qui, après le décès de sa sœur Marie-Thérèse Nison-Lecoïnte († 18 décembre 1988), avait veillé avec un soin jaloux sur ce précieux patrimoine. L'inventaire très sommaire des milliers de plaques auquel nous nous sommes livrés ne permet pas d'entreprendre dès à présent une étude approfondie de la production de l'artiste. Notre propos est ici de retracer sa vie et d'indiquer les principales ressources documentaires qu'offre son œuvre.

Le nom de Charles Lecoïnte est familier à beaucoup d'Artésiens, particulièrement à tous les amoureux du terroir et des monuments. Les plus âgés se souviennent des innombrables projections, accompagnées de commentaires érudits, qu'il donna jusqu'au début des années 1960 sur des sujets touchant au patrimoine monumental, au passé et aux beautés naturelles de la contrée. À une époque où la télévision en était encore à ses balbutiements, ces conférences faisaient salle comble. Plus près de nous, de nombreuses expositions organisées par Mme Nison-Lecoïnte ont contribué à populariser les divers aspects de sa production photographique. La plus importante, réalisée en 1979 avec la collaboration technique de M. Jacques Cantraine, fit pendant une dizaine d'années le tour de la France, avant d'être présentée en 1992 au musée des Beaux-Arts d'Arras. Intitulée *Charles Lecoïnte, photo-*

Une nouvelle activité culturelle contribua à élargir le cadre géographique de son inspiration et conditionna une part importante de sa production. En 1932 débâtèrent les conférences agrémentées de projections qui avaient pour but de sensibiliser les habitants à leur passé et aux beautés de leur environnement. «Instruire en amusant», telle était la devise de l'abbé Jean-Marie Laroche, qui fut l'initiateur de ces causeries. Cette forte personnalité du milieu ecclésiastique arrageois, épis d'action sociale, avait notamment présidé

tophe de l'Artois, elle mettait en valeur un de ses sujets de prédilection, celui de la vie quotidienne des habitants d'Achicourt, à une période où l'opérateur avait atteint la plénitude de son art.

Si l'on en croit les biographies laissées par la famille, la vocation de Lecoïnte s'éveilla très tôt. Né à Arras le 3 décembre 1884, d'un père vannier et d'une mère dentellière, il avait à peine sept ans lorsqu'il rencontra le peintre et photographe arrageois, Julien Gonsseame. Le vieux maître, l'ayant pris en affection, lui enseigna les techniques complexes de la prise de vue et du tirage. Le garçon reçut son premier appareil en 1892. Ces débuts précoces permirent à l'apprenti photographe d'accumuler devant la catastrophe de 1914 un grand nombre de clichés qui constituent pour nous autant de témoignages précieux sur les monuments, les événements et le quotidien de la population de la ville et des environs.

Contrairement à Joseph Quentin, qui entamait alors une carrière brillante de photographe, Lecoïnte ne fit pas de cet art sa profession. A la suite d'une formation à l'école communale de dessin, une bourse lui permit d'aller étudier la typographie en Italie, à Turin. De retour, il entra comme employé au journal *La Croix du Pas-de-Calais*, en 1901. Marié en 1906 à Marie-Antoinette Delattre et père de quatre enfants, il ne fut pas mobilisé en 1914. Le conflit terminé, il s'installa définitivement comme imprimeur à Achicourt. La qualité de ses travaux dans cette spécialité fut honorée d'une médaille d'or, décernée en 1925 par la chambre des métiers du Pas-de-Calais.

Les années de l'entre-deux-guerres furent celles de l'épanouissement de son talent. Aux sujets urbains qui avaient dominé sa production avant 1914, s'ajoutèrent le paysage et les scènes du travail de la terre prises à Achicourt et dans les villages environnants. Ces œuvres, marquées par un souci de perfection technique et de recherches esthétiques, obtinrent plusieurs distinctions dans des expositions locales et nationales. En 1928, le jury du Salon de la photographie d'art de Paris lui attribua une médaille d'or. Sept ans plus tard, en 1934, il remporta le challenge Marthe Chrétien, la plus haute récompense de la Société de photographie d'Arras.

Le fonds remis aux Archives du Pas-de-Calais comprend approximativement 4 500 positifs sur verre provenant des projections et 10 000 négatifs noir et blanc, sur plaque de verre ou sur support souple, allant du 24 x 36 au 13 x 18. Ces chiffres, qui témoignent de la fécondité de l'artiste, ne couvrent pas la totalité de l'œuvre. Les bombardements des deux guerres mondiales ont causé des pertes, que compense partiellement la présence de tirages. Aux œuvres personnelles, s'ajoutent une centaine d'épreuves collectionnées par Charles Lecoïnte, certaines portant les signatures de Julien Gonsseame, Léandre Grandguillaume et A. Paradis. Ces pièces sont à la fois une documentation inédite sur les transformations de la ville au siècle dernier et une source précieuse pour l'étude de la production des photographes arrageois.

Les genres abordés sont la photographie monumentale, le paysage, les scènes de la vie rurale et urbaine, et, dans une moindre mesure, le portrait. N'ayant pas eu à vivre de son art, Lecoïnte a limité cette dernière spécialité à son entourage, à des membres du clergé et aux habitants d'Achicourt, dont il a laissé quelques effigies remarquables pour leur réalisme. Le monde ouvrier et les crises sociales qui ont marqué le XX<sup>e</sup> siècle sont les grands absents du fonds. Si le pittoresque des petits métiers et la noblesse du travail de la terre ont séduit le regard de l'opérateur, en revanche les conditions de vie difficiles et les luttes de la classe ouvrière ne l'ont pas inspiré.

Battage de blé à Achicourt vers 1937 ; épreuve au charbon.



Colin, Demory, Planquette, de Retz et Sergent. Il rejoint l'univers de ces disciples des Barbizonnais dans sa préférence pour l'arbre, qu'il s'agisse d'un chêne centenaire isolé au milieu d'un pré, de grands peupliers bordant un chemin, des hautes futaies que la lumière pénètre en palpitant ou encore de l'intimité des sous-bois. Avec les élèves de Corot, il partage une vision sereine de la nature : les sites enchantés des bords des rivières et le jeu magique des reflets sur l'eau, le charme des villages nichés au milieu de la végétation ou des pâtures qu'il illumine le soleil d'une calme journée printanière, etc.

Cette étude de la production de Charles Lecoïnte, bien que sommaire, montre l'intérêt du fonds. La présence de cette collection aux Archives du Pas-de-Calais est importante à un double titre. Sur le plan documentaire, elle couvre une période faiblement représentée. Du point de vue artistique, l'institution s'honneure de posséder l'œuvre d'une des figures les plus marquantes de l'école de photographie d'Arras. Le nom de Lecoïnte s'inscrit dans une suite brillante, inaugurée par Adalbert et Eugène Cuvelier, dont la réputation est internationale, poursuivie par Léandre Grandguillaume, Julien Gonsseame et le talentueux Joseph Quentin que plusieurs expositions organisées en 1992 ont contribué à remettre dans l'actualité.

Patrick Wintrebert



Source du Gy à Montenescourt vers 1930.



Concours de grimaces sur la place Sainte-Croix, avant 1914.

# SOUS-SÉRIE 4 U : JUSTICES DE PAIX

Le répertoire numérique de la sous-série 4 U inventorie les archives parvenues jusqu'à nous de 47 justices de paix du Pas-de-Calais entre 1800 et 1958. Il est désormais à la disposition du public en salle de lecture sous une forme dactylographiée.

Les justices de paix sont issues des réformes judiciaires de la Révolution française visant à créer un échelon inférieur de justice proche des citoyens, arbitral, pacificateur plus que répressif. Les documents de la période d'origine, de 1790 à 1800, sont classés en série L (archives révolutionnaires). La réforme judiciaire de 1958 supprime les justices de paix et les remplace par les tribunaux d'instance, moins nombreux.

Le ressort des justices de paix est le canton. La liste des communes comprises dans le ressort peut changer, en fonction des modifications des limites cantonales ou communales, tandis que certains tribunaux disparaissent pour des raisons d'économie par regroupement. Toutes ces évolutions sont précisées dans le répertoire avant l'inventaire des archives de chaque juridiction.

Les fonds conservés aux Archives du Pas-de-Calais sont relativement incomplets à cause des destructions des deux guerres mondiales et des pertes intervenues lors de déménagements ou de travaux. Aucun document de la justice de paix de Desvres ne subsiste, par exemple. L'ensemble représente néanmoins plus de 400 mètres linéaires.

Les compétences des juges de paix ont évolué au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans le sens d'un déclin de la fonction conciliatrice et d'un développement des fonctions judiciaires et administratives.

Le juge de paix intervient en premier lieu en conciliation dans les petits litiges afin d'éviter aux parties une procédure plus longue : conflits entre voisins, entre un commerçant et un client, entre agriculteurs etc. Pour ces mêmes affaires, si la conciliation échoue, le juge rend des jugements civils, sa compétence étant appréciée par le montant des sommes en jeu, limitées par décret.

Officier de police judiciaire, le juge de paix est l'auxiliaire du parquet dans ses enquêtes. En matière pénale, il juge toutes les contraventions passibles de faibles peines d'amende ou d'emprisonnement. Les jugements de simple police sont, en volume, une part importante du fonds et sanctionnent principalement des infractions au code de la route, des délits de chasse ou de pêche ou de légers troubles à l'ordre public.

En matière de juridiction gracieuse, le juge de paix organise les conseils de famille et fournit un certain nombre de documents, comme les actes de notorité, les certificats de nationalité ou de propriété. Il doit aussi apposer les scellés sur les biens d'une personne décédée et mener l'enquête après un accident du travail.



M. Seneschal, juge de paix vers 1920  
par Achille Caron. 37 Fi 85  
Coll. Société Académique du Touquet.



Enfin, le juge de paix a un rôle administratif de plus en plus marqué. Il reçoit des serments de fonctionnaires, participe à l'établissement des listes de jurés et préside différentes commissions cantonales, par exemple pour l'attribution d'allocations aux soutiens de famille ou le remembrement rural. Il conserve les actes de sociétés et les warrants agricoles.

Le classement des archives varie d'un greffe à l'autre. Les jugements civils et pénaux sont parfois conservés ensemble, parfois séparément. Jugements et actes civils sont parfois rassemblés en une seule série.

Longtemps considérées comme les parents pauvres des documents judiciaires, les archives des justices de paix sont pourtant pleines d'intérêt et susceptibles des exploitations les plus diverses. Toutes les thématiques ouvertes par les historiens de la justice y sont applicables : histoire de l'institution, histoire quantitative de la répression judiciaire, histoire économique, histoire sociale, histoire des relations familiales et de la parenté, acculturation juridique (histoire de l'infra-judiciaire), de la régulation des conflits etc.). Surtout, par essence même, les archives des justices de paix offrent un accès privilégié au quotidien sous toutes ses formes : tensions et conflits locaux, voisinage, mœurs, vie privée etc. (voir, par exemple, de ce point de vue, trois études : Frédéric Chauvaud, *Tensions et conflits. Aspects de la vie rurale au XIX<sup>e</sup> siècle d'après les archives judiciaires. L'exemple de l'arrondissement de Rambouillet (1811-1871)*, thèse Paris X, 1987 ; Jean-Claude Farcy, *Les paysans beauzurons au XIX<sup>e</sup> siècle. Chartres, 1989* ; Guy Thuillier, *Pour une histoire du quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle en Nivernais*. Paris, 1977.)

Une importante réflexion historique est donc indispensable avant d'entreprendre un dépouillement. Ce dernier sera facilité par la consultation des manuels anciens de greffiers et magistrats, parmi lesquels : Léon Milhaud, *Répertoire général alphabétique des justices de paix*. Paris, 1923-1933, 5 vol. (cote Arch. dép. du Pas-de-Calais BA/B 587) ; Louis Pabon, *Traité théorique et pratique des justices de paix (matières civiles avec les formules de tous les actes)*. Paris, 1924 (cote Arch. dép. B 158). Pour tout complément bibliographique et archivistique, voir l'excellent guide de Jean-Claude Farcy, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires, 1800-1958*. Paris, 1992.



Pascal Hulot

<sup>1</sup> Billet d'ordre soumis par un commerçant et dont le paiement est garanti par un page portant sur des marchandises, déposées dans un magasin général ou conservées par le soucripteur.

Arras. Hôtel de ville.  
Salle de la justice de paix.  
ED B. , Arras.  
3 Fi 298

## PÉRIODE COUVERTE PAR LES DOCUMENTS DES JUSTICES DE PAIX ( SOUS-SÉRIE 4 U )



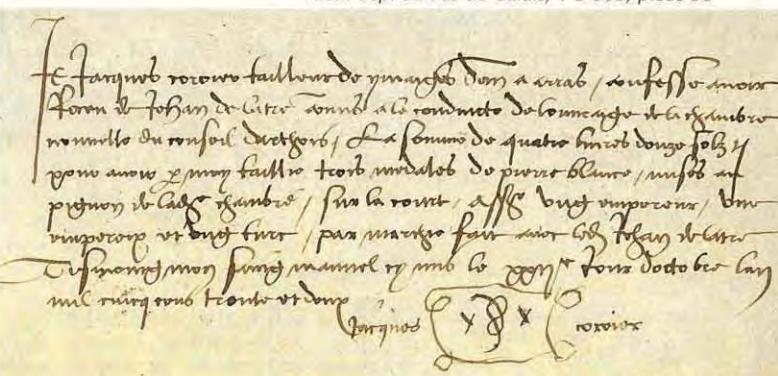
AIRE-SUR-LA-LYS .....	1801-1958
ARDRES .....	1920-1959
ARRAS NORD-SUD .....	1918-1959
ARRAS EST-OUEST .....	NEANT
AUBIGNY-EN-ARTOIS .....	1801-1959
AUDRUICQ .....	1801-1958
AUXI-LE-CHATEAU .....	1801-1959
AVESNES-LE-COMTE .....	1892-1958
BAPAUME .....	1859-1959
BEAUMETZ-LES-LOGES .....	1801-1959
BERTINCOURT .....	1912-1958
BETHUNE .....	1867-1955
BOULOGNE NORD .....	1802-1958
BOULOGNE SUD .....	1869-1950
CALAIS NORD-OUEST .....	1829-1958
CALAIS SUD-EST .....	1887-1958
CAMBRIN .....	1859-1958
CAMPAGNE-LES-HESDIN .....	1801-1958
CARVIN .....	1806-1958
CROISILLES .....	1927-1958
DESVRES .....	NEANT
ETAPLES .....	1801-1959
FAUQUEMBERGUES .....	1801-1958
FRUGES .....	1800-1959
GUINES .....	1803-1958
HESDIN .....	1802-1962
HEUCHIN .....	1834-1958
HOUDAIN .....	1801-1958
HUCQUELIERS .....	1801-1959
LAVENTIE .....	1914-1969
LENS EST .....	NEANT
LENS OUEST .....	1920-1958
WAIL-LE-PARCQ .....	1801-1964
LILLERS .....	1801-1965
LUMBRES .....	1801-1959
MARQUION .....	1923-1958
MARQUISE .....	1908-1960
MONTREUIL .....	1801-1959
NORRENT-FONTES .....	1802-1958
PAS-EN-ARTOIS .....	1801-1958
SAINTE-OMER NORD .....	1802-1901
SAINTE-OMER SUD .....	1803-1961
SAINT-POL .....	1801-1958
SAMER .....	1801-1958
VIMY .....	1920-1958
VITRY-EN-ARTOIS .....	1919-1958

(1958 est parfois dépassée à cause des registres et réertoires)

Le fonctionnement judiciaire et institutionnel du Conseil provincial d'Artois est bien connu grâce à la belle thèse de M. Philippe Sueur publiée en 1978 par la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais. L'histoire des bâtiments occupés par cette cour est moins bien étudiée. La construction en 1532-1533 d'une salle d'audience à la décoration soignée est pourtant assez bien documentée par des documents comptables, dont la quittance ici transcrise.

Aucune difficulté de lecture dans ce texte. On notera simplement la forme particulière du c dans le groupe co en position initiale (co), le tracé en point de rebroussement issu d'une boucle aménagée du c, notamment dans la ligature ch (ch), ou encore la boucle dextrogyre sans cursivité du g (g).

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 B 583, pièce 36



*le Jacques Courte, tailleur de vynages demeurant à Arras, confesse avoir  
renu de Jehan Daïre, commis à la conduite de l'ouvrage de la chambre nouvelle  
du Conseil d'Artois, la somme de quatre livres, dorée solz, t.  
pour avoir par moy aillie lous medaillz de pierre blanche, mises au  
pignon de ditz chambres sur la court, assavé rééf Jehan Daïre,  
Testim non sang manuel cy mis le XXII<sup>e</sup> jour d'octobre l'an  
mil cinc cens trente et deux  
signé Jacques Courte*

Durée :

Force :

# PISTES DE RECHERCHE LA PRESSE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Les journaux locaux conservés par les Archives départementales du Pas-de-Calais (dépôt d'Arras) sont utilisés comme source principale ou secondaire de nombreux travaux de recherche historique. En revanche, l'histoire de la presse du Pas-de-Calais reste très largement à faire, alors même que les questions à étudier sont riches et variées : aires de diffusion, concurrence de la presse du Nord, tirage, modes de développement dans un département aux multiples centres urbains, lectorats et réception de l'écrit, influence de l'évolution politique du département, aspects économiques et financiers, présentation matérielle, personnalités marquantes, imprimerie, réglementation, etc. On n'oubliera pas non plus la presse des différentes communautés étrangères.

Dans notre prochaine livraison, nous donnerons la description des sources susceptibles d'être utilisées. Pour lors, il convient de rappeler l'importance du fascicule consacré au Pas-de-Calais dans la collection *Bibliographie de la presse française*.

*politique et d'information générale* par Mlle Ghislaine Bellart et MM. Pierre Bougard et Jean Watelet (1968, Paris, Bibliothèque nationale, 116 p.). Après une rapide introduction historique, on y trouve une notice pour chaque journal, indiquant sa périodicité, son lieu d'édition, son format et les lieux de conservation. Les notices, classées par ordre alphabétique, sont complétées par une table chronologique. Par ailleurs, les Archives départementales conservent sous les cotes J 1629 à 1640 l'ensemble des matériaux réunis pour la préparation de l'ouvrage, naturellement plus complets que la version éditée. On mettra en particulier à profit les relevés effectués aux Archives nationales et aux Archives départementales.

Néanmoins, ce précieux répertoire se limite à la période 1865-1944 et ne concerne que la presse politique. Il devra être complété par la consultation des inventaires de la presse conservée aux Archives départementales, disponibles dans notre salle d'Arras. Les journaux y sont classés par



format et par ordre chronologique d'entrée dans les fonds ; les titres les plus récents (existant ou ayant existé de 1958 à nos jours) figurent dans des volumes à part.

En l'absence d'index, ces répertoires sont parfois difficiles à utiliser. On aura donc avantage à demander communication des fiches dressées par Mme Devienne, qui est chargée de la gestion de nos collections de presse : elles contiennent des notices sommaires des journaux classés par zone géographique et par centre d'intérêt (presse sportive, journaux de mineurs, etc.).

Un dernier rappel : fiches et inventaires ne concernent que les journaux conservés à Arras ; les titres de plus petit format (inférieur au *Liberation* actuel) sont classés à Dainville, où ils sont indexés dans le fichier de la bibliothèque consultable en salle de lecture.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : ATELIER D'HÉRALDIQUE



Le Service éducatif des Archives a mis en place depuis la rentrée scolaire 1996 un atelier d'héraldique. Il s'adresse aux élèves de cours moyen et du collège. En 6<sup>e</sup>, il peut s'intégrer à l'éducation civique dans le cadre de l'étude de l'identité ; au cours moyen et en 5<sup>e</sup>, il correspond au programme sur le Moyen Âge et en 4<sup>e</sup>, aux leçons sur l'Ancien Régime.

Cet atelier dure de 1 heure 30 à 2 heures. Les élèves y reçoivent les rudiments de l'héraldique : historique, présentation des formes de l'écu, des couleurs (les émaux), des figures, de la partition (combinaison des figures entre elles) et du blasonnement. Ils réfléchissent ensuite, en fonction de leurs goûts et de leur caractère, à la composition de leur propre blason.

Du matériel est à leur disposition : feuilles cartonnées avec blason préimprimé, feutres, tampons encreurs représentant les principales figures (coq, lion, tour, merlette, dragon, cerf, léopard...). Des sceaux en cire, un armorial du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi que l'armorial communal publié par les Archives départementales sont aussi utilisés



pour leur donner des repères et des idées. La réalisation du blason n'intervient qu'après la mise au point d'un croquis l'envisageant avec précision et une justification de son choix. Dix classes ont travaillé sur ce thème jusqu'à présent. Les élèves se sont montrés très satisfaits et ont exposé leurs travaux dans leur établissement à leur retour.

## Bonne chance ...

A Pascale Brémersch, attachée de conservation, qui quitte les Archives départementales pour encadrer l'équipe des Archives du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.

Recrutée par Pierre Bougard en octobre 1984, Pascale Brémersch s'est particulièrement investie dans de nombreuses publications du service et s'est passionnée pour le service éducatif : accueil de groupes scolaires, rédaction

de dossiers et ouvrages pédagogiques, création d'un atelier d'héraldique... S'y ajoutent nombre de classements d'archives ainsi que la gestion de la bibliothèque des Archives.

Au fil du temps, par ses compétences, son exigence professionnelle et sa rigueur d'esprit, elle avait su gagner l'amitié et le respect de tous.

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépot légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1997 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1997

A reproduire  
sur papier libre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Abonnement

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à :  
Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09